



Togo

Messan Adimado Aduayom
Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



M. Messan Adimado ADUAYOM, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, est né le 31 décembre 1941 à Aklakou-Hétchavi au Togo. Titulaire d'un doctorat en histoire de Paris I-Sorbonne et d'un DEA de sociologie de l'urbain et de la culture de Paris X-Nanterre, il a enseigné à l'Université du Bénin (Université de Lomé) de 1978 à 2001 et est l'auteur de plusieurs publications. Il fut président de l'Association des Etudiants et Stagiaires Togolais en France en 1969 et président de la Fédération des Etudiants d'Afrique Noire en France en 1971. Secrétaire Général de la Convention Démocratique des Peuples Africains (CDPA), il a participé à de nombreuses négociations politiques. Depuis 2007, il est membre du Comité Consultatif de l'UNESCO pour le NEPAD.

Poser les jalons pour l'avenir

Les expressions « éducation inclusive » et « société inclusive » sont encore tout à fait nouvelles.

Elles impliquent de définir des politiques éducatives nouvelles, de changer les orientations stratégiques et institutionnelles et de transformer les pratiques pédagogiques pour que tous les apprenants soient exempts de toutes formes de discriminations, notamment celles observées à l'égard des femmes et des filles, des enfants marginalisés, des handicapés physiques ou mentaux, des victimes des conflits armés et des catastrophes naturels, des enfants travailleurs ou victimes de la traite, des orphelins du SIDA et des génocides.

Pour l'Afrique, il s'agit de rompre radicalement avec l'école héritée de la colonisation avec ses carences et ses inadaptations, mais aussi de poser un regard critique et sans complaisance sur les diverses pathologies de nos sociétés, pour revenir à nos valeurs éducatives authentiques. Celles-ci seront d'un grand apport pour le reste de l'humanité, car en Afrique, l'éducation traditionnelle est certes différentielle, mais elle n'est guère exclusive. Elle s'adresse à chaque enfant et à tout l'enfant.

L'éducation inclusive a toujours été un souci majeur des autorités togolaises, car « *tant vaut l'école, tant vaut la nation* » et toutes les actions entreprises répondent à cette préoccupation fondamentale.

C'est ainsi que des mesures de discrimination positive ont été adoptées en faveur des filles telles que la réduction des frais scolaires dans les enseignements primaire et secondaire, afin d'atteindre l'objectif de l'éducation pour tous.

Au niveau de l'enseignement supérieur, le Gouvernement vient de décider l'adoption de la réforme « Licence, Master, Doctorat » dans les établissements d'enseignement supérieur, en vue d'offrir aux apprenants des parcours de formation diversifiés, plus qualifiants, flexibles et adaptés à leurs potentialités.

Mais au Togo comme ailleurs, des défis majeurs se dressent sur la voie de l'éducation inclusive. La mise en œuvre de solutions locales exige par conséquent des partenariats extérieurs solides. Ceux-ci sont particulièrement nécessaires pour surmonter la fracture numérique dont souffre actuellement l'Afrique, en vue de bâtir une société de l'information inclusive et égalitaire dans toutes ses dimensions.